

**TRAVAUX, URBANISME**

UNE NOUVELLE LIAISON DOUCE POUR RELIER LA BUISSONNIÈRE AU CENTRE-VILLE

Mis en ligne le 14 septembre 2022

Depuis la validation du Plan Communal de Déplacements en 2011, la Ville s'est engagée dans un programme ambitieux de réalisation de liaisons douces. Les travaux d'aménagement du cheminement entre le village de La Buissonnière et l'agglomération sont sur le point de se terminer. La mise en circulation de cette liaison douce est prévue pour le 20 septembre.

Une nouvelle voie sécurisée pour tous les déplacements doux

La réalisation d'une liaison douce du centre-ville vers La Buissonnière, a pour objectif de faciliter et d'encourager la pratique de la marche et du vélo des habitants de ce village situé à 700 mètres de l'entrée de l'agglomération. Cet axe sécurisé, en proximité du centre-ville et de ses services, permet de renforcer l'accès des Nortais aux équipements et commerces, tout en réduisant l'impact carbone des déplacements.

Cette opération, dont le coût total (études et travaux) est estimé à hauteur de 184 672,22 € HT, est financée par la Ville de Nort-sur-Erdre et bénéficie du soutien financier de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (53 545,26 € HT). Une demande de subvention est également en cours auprès du Département de Loire-Atlantique.

Une complémentarité avec les aménagements du contournement nord

Dans le cadre des travaux de la déviation Nord du centre-ville, le Département a déjà réalisé fin 2021 un passage surélevé du contournement, assurant ainsi la continuité de la route de Montreuil et donc de la circulation entre le centre-ville, le village de La Buissonnière et le village de Languin.

Les travaux de part et d'autre de cet ouvrage permettent ainsi aux deux routes de ne pas se couper, mais également de compléter les aménagements prévus par la Ville jusqu'à La Buissonnière. En effet, l'installation d'un plateau surélevé, d'une chicane et d'une portion de voirie en chaudiou, ainsi que la création d'une liaison douce en site propre (c'est-à-dire sur une zone protégée séparée de la voirie principale) garantissent une sécurité renforcée des riverains, des piétons et des cyclistes, tout en s'adaptant aux différents usages du quotidien.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h